



PROCES VERBAL DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
03 décembre 2025

L'an deux mil vingt et cinq, le trois décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en salle des associations, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 28 novembre 2024

**Etaients présents :** Denis MADELINE Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Séverine NICOLAS, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Jean-Yves MORAUX, Aurélie MORISEAU, Virginie LEGENDRE, Jean-Marc CHANDEBOIS, Eric CERDAN

**Etaients absent :**

Sandrine TESSIER a donné pouvoir à Aurélie MORISEAU  
Roseline BAILLARD,

**Nomination VOTEE à l'unanimité.**

## 1. Compte rendu de la réunion du 10 octobre 2025

Location logement B, 13 place de la mairie	Logement Loué
Frelons asiatiques	Equipement arrivé, 1 intervention faite
Vacations funéraires.	Erreur 60 € payée
Gratification d'un stagiaire	Fait ; Proposition au conseil à chaque cas
Enfouissement réseau télécom Les Gouttiers.	Convention signée
Espace PLANCKEEL	Rideau, hotte & étuve installés
Mutuelle santé des agents territoriaux	Délibéré 15 €/agent et mois
Adhésion au Parc Régional du Perche.	Délibéré

**Compte rendu VOTEE à l'unanimité**

## 2. Faits Marquants

Etat civil

- Naissance
- Mariages
- Décès

Urbanisme

- Permis de construire  
MESLIER Antonin la Morlière Hangar agricole
- Déclarations de travaux  
LAUNAY Hélène Faye Piscine  
CARTIER Bastien Rue Stanislas Ratel Siège social création accès

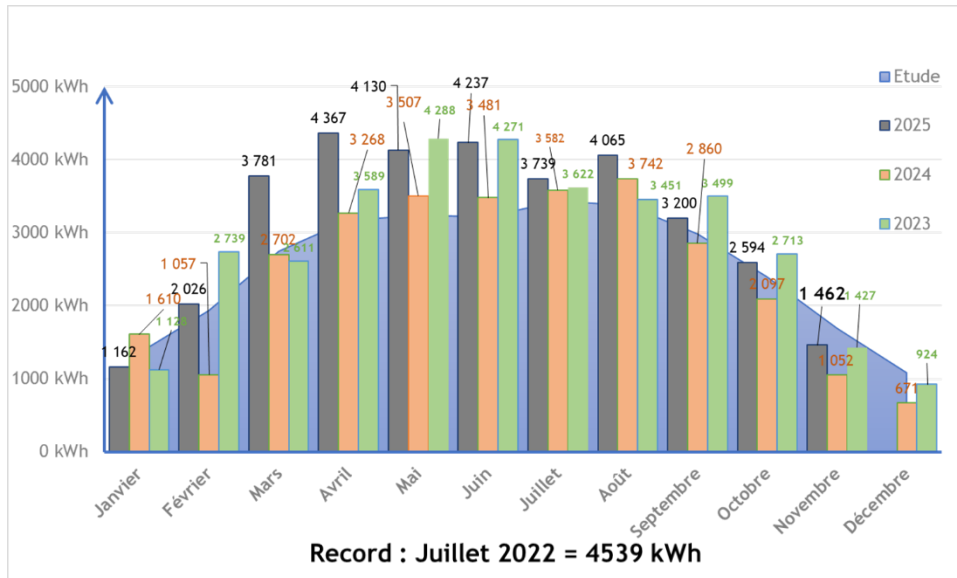
Divers

- Distributeur Pizzas enlevé
- Coupure courant mairie ; réclamation en cours réponse 24/12
- Projet vidéoprotection ; Passage en commission en février 26
- Enquête publique RN12 x4 voies du 8/12 au 21/12 ; dossier en mairie



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 décembre 2025

### 3. Production photovoltaïque



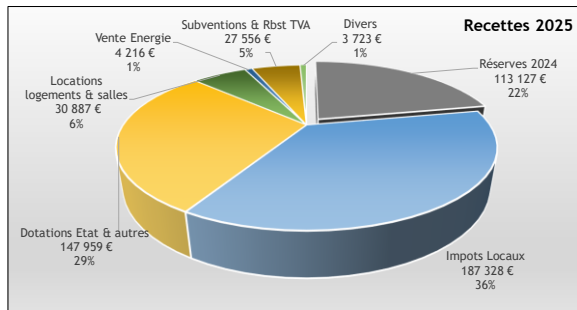
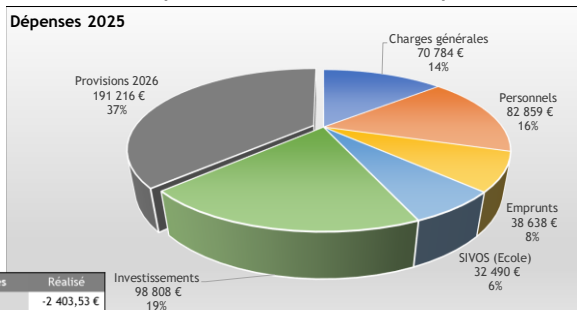
### 4. Incivisme déchets Ménagers

Par 2 fois, nous avons constaté que les propriétaires des sacs étaient bénéficiaires du portage de repas (menus nominatifs retrouvés). Ces personnes vulnérables bénéficient aussi d'un soutien dans les tâches quotidiennes, dont la gestion des déchets ménagers. Monsieur le Maire a vérifié auprès de l'ADMR que ces aides ménagères disposaient bien d'un badge. Un courrier a été envoyé auprès des dirigeants pour rappeler notre sensibilité au maintien de la propreté des aires.

Nous avons voté au budget la mise en place de caméras. Notre projet est passé en commission départementale vidéoprotection. Après demande d'infos complémentaires, nous repasserons en commission en février prochain.

### 5. Résultats prévisionnels 2025

Monsieur le Maire présente au conseil un prévisionnel des résultats 2025 :



021 - Immobilisations corporelles	Réalisé
21318 - Cimaises église & SdF	-2 403,53 €
21538 - Enfouissement Ligni	-20 788,00 €
21568 - Hydrants Châtel & Rialin	-6 586,53 €
2158 - Rideau, Hotte & étuve SdF	-14 610,55 €
21848 - Mobilier espace Planckeel	-17 491,45 €
2188 - Vaisselle	-4 149,20 €

Dépenses 2025	323 580,13 €
Réserves 2026	191 216,06 €
<b>Total</b>	<b>514 796,19 €</b>

Réserves 2024	113 127,06 €
Recettes 2025	401 669,13 €
<b>Total</b>	<b>514 796,19 €</b>

Ils présentent les caractéristiques suivantes :

- Des recettes conformes à nos prévisions de début d'année ; une baisse de nos revenus locatifs (2 logements vacants et devant être rénovés) compensée par une forte hausse des locations de l'espace Cyrille Planckeel. Nos revenus lié a notre production photovoltaïque se



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 décembre 2025

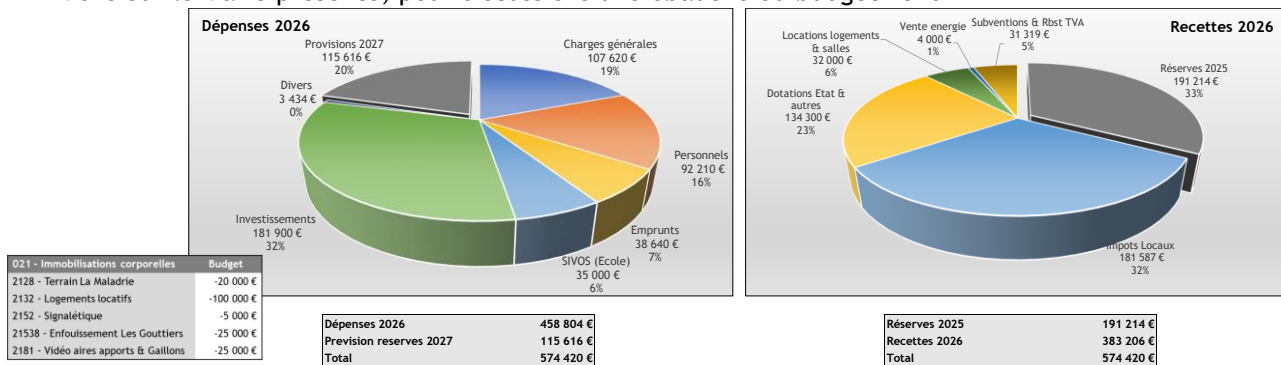
maintiennent (supérieurs à 2024) et couvrent nos frais d'emprunt pour la toiture de l'église.

- Des dépenses en baisse lié à un tassement de nos investissements. Cette baisse est due principalement au fait que 2 de nos projets 2025 (village d'avenir et vidéoprotection) sont liés à des processus administratifs complexes (demandes de subventions et autorisations préfectorales) qui ne sont pas toujours clos et qui retardent nos décisions.

Nous finissons donc l'année avec des réserves importantes pour 2026 mais aussi des projets d'investissements à conclure.

### 6. Ebauche du budget 2026

Monsieur le Maire présente, pour discussions une ébauche du budget 2026



Au niveau recettes, le projet est caractérisé par

- Un niveau de réserves 2025 important (voir point précédent, résultats prévisionnels)
- Une hypothèse de ressources de fiscalité identique et une baisse des dotations.
- Un remboursement de TVA important liés aux forts investissements 2024 (remboursement de l'état à l'année n-2)
- Une légère hausse de nos revenus locatifs ce qui suppose une remise en location d'un logement en cours d'année.

Au niveau dépenses :

- Investissements : reprise des investissements en cours, rénovation des logements et ajout de la réalisation de l'aire technique Municipale à la Maladrie.
- Fonctionnement : Par souci de neutralité, le budget intègre les indemnités aux taux nominaux pour le Maire et 3 adjoints pour le conseil qui sera élu en mars prochain.

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'actuellement il perçoit une indemnité d'adjoint . Il informe le conseil qu'il a intégré une indemnisation du maire au taux nominal pour les 3 mois restant de la mandature en cours et demande l'accord du conseil pour la percevoir

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **VOTE** le passage, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 et pour le reste de la mandature, de l'indemnité du Maire au taux nominal prévu par la loi.

### 7. Gestion de la régie espace Cyrille Planckeel.

Aujourd'hui, au moment de la réservation, les locataires de la salle nous fournissent 2 chèques :

- Un d'un montant de 500 € correspondant à une caution.
- Un d'un montant de 50 ou 70 € correspondant à des arrhes.

Les 2 sont conservés et pas encaissés.

L'objectif de cette pratique était double :

- Responsabiliser les locataires par les montants « engagés »
- Ne pas avoir en cas de désistement précoce ou justifié à devoir rembourser des arrhes par émission d'un mandat.

En pratique :



PROCES VERBAL DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
03 décembre 2025

- Les désistements sont rares
- Nous nous trouvons à avoir des sommes importantes de cautions en caisse (chèques) du fait de réservations précoces (un an à l'avance).

Aussi monsieur le maire propose au conseil d'appliquer des règles classiques:

- Réclamer le chèque de caution qu'à la remise des clés
- De fournir un chèque d'arrhes à la réservation et l'encaisser.

Il propose aussi que le montant des arrhes soit uniformisé à un montant de 70 €

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **DECIDE** de modifier les règles de gestion du fonctionnement de la régie de location de l'espace Cyrille Planckeel
  - o Les chèques de caution ne seront réclamés qu'à la remise des clés
  - o Le chèque d'arrhes sera encaissé à la réservation

## 8. Evénements fin d'année

### a. Vin Chaud 2025

Le conseil d'offrir le traditionnel vin chaud le vendredi 19 décembre à 18h00. Monsieur le Maire a été informé que les Jeunes Agriculteurs ont décidé de démarrer leur défilé de tracteurs illuminés à St Hilaire.

Il nous faut donc anticiper une participation plus importante.

- La mise en place des stands le vendredi 19 à 14h00
- Les achats pour une fréquentation d'environ 200 personnes
- Assurer une communication en rapport avec l'événement.

### b. Vœux 2026

Monsieur le Maire informe le conseil que, comme tous les ans il est interrogé par nos autorités et élus nationaux sur la date de nos vœux.

Leur objectif est, naturellement, d'échanger avec un maximum d'interlocuteurs et de recueillir leurs questionnements, remarques impressions.

Notre organisation en format « tables et assises » ne favorise pas ces échanges. Aussi Mr le Maire questionne le conseil sur l'opportunité de faire évoluer notre soirée vers une organisation, buffet, « mange-debouts », petites tables.

Le conseil décide de modifier l'organisation et demande à Monsieur le Maire de lancer les invitations pour les vœux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 22h00.

Monsieur le Maire propose une prochaine réunion du conseil

- Le mercredi 21 janvier 2026 à 19h30